

La Gazette de Québec.

No. 5298.]

JEUDI, 13 SEPTEMBRE 1883.

[Tome 76.]

BULLETIN SCIENTIFIQUE.

On lit dans le *Courier anglais* :
L'électro-magnétisme promet de devenir l'une des découvertes scientifiques les plus importantes dans ses applications; il y a à peine dix-huit ans que le professeur Oersted avait découvert l'effet d'un courant électrique sur l'aiguille aimantée. Cette découverte appela l'attention des savants sur les rapports qui existent entre l'électricité et le magnétisme. Le télégraphe électro-magnétique qu'on fait voir à Exeter-Hall paraît rempli entièrement le but qu'on se propose et rien ne s'oppose à son application sur une plus grande échelle. L'invention dont nous avons à nous occuper en ce moment est une machine locomotive mise en mouvement par le même principe.

Aussitôt qu'on eut découvert la possibilité de communiquer un mouvement de rotation par l'action de l'électro-magnétisme, un grand nombre de savants cherchèrent à remplacer l'action de la vapeur par ce nouveau moteur; mais ils rencontrèrent de nombreux obstacles dans la force d'attraction, quoique infiniment petite, des appareils électro-magnétiques. On annonça enfin que M. Davenport, mécanicien des Etats-Unis, avait construit une machine locomotive de la force d'un cheval sur le principe de l'électro-magnétisme. Malgré l'intérêt général excité par cette invention, on n'y crut pas pendant un certain temps.

M. Davenport voulut enfin satisfaire la curiosité des sceptiques anglais, et envoya d'Amérique le modèle d'une machine locomotive qu'on fait voir en ce moment dans la galerie Adélaïde. C'est une voiture qui est mise en mouvement sur un chemin de fer circulaire et qui traîne après elle deux autres voitures, par le moyen de deux petites batteries galvaniques. Les trois voitures parcourent 8 milles à l'heure. Le poids total de cette machine est de 80 livres pesant, et la voiture qui porte l'appareil est d'un pied carré.

La disposition de l'appareil électro-magnétique est encore un secret; mais le principe de la force motrice est bien connu, et la supériorité de l'invention de M. Davenport est surtout remarquable en ce qu'il a su, par des moyens qui lui sont propres, donner une plus grande force d'action, vu l'espace et le poids, qu'on n'avait pu le faire jusqu'à présent. Un voyageur américain qui vient d'arriver en Angleterre nous informe qu'il a vu à New-York une machine électro-magnétique construite par M. Davenport et de la force de deux chevaux, qui est employée avec succès à l'impression d'un journal de cette ville. Reste à savoir si ce moteur est moins dispendieux que celui qu'on obtient par la vapeur.

LE MARCHAL SOULT A LIVERPOOL.

On écrit de Liverpool, 22 juillet :
L'accueil fait ici au Maréchal Soult a été des plus brillants et des plus enthousiastes. Dans la matinée d'hier samedi, le maréchal est arrivé de Manchester à Liverpool en 50 minutes (il y a environ 12 lieues). Une telle rapidité tient du prodige. Pendant la journée, le maréchal suivit d'un nombreux cortège de voitures, a visité les édifices publics de la ville et du voisinage. Le lendemain, après avoir fait une promenade sur la rivière, il accepta un déjeuner à la municipalité, puis il s'est rendu à la Bourse. La foule, qui s'étendait à sa rencontre, a fait retentir sur son passage les acclamations les plus bruyantes. L'empressement de la foule était tel, que dans un moment où le maréchal était occupé à examiner les bas-reliefs qui décoraient le monument élevé à la mémoire de Nelson, il se trouva porté tout-à-coup dans le salon de lecture; c'était à qui l'approcherait de plus près.

Après que le maréchal eut examiné l'édifice dans tous les détails, le maire fit ranger tous les spectateurs en demi-cercle, et leur déclara que le maréchal était vivement touché de l'accueil qu'il avait reçu, et qu'il était très reconnaissant de cette faveur insignifiante. Plus tard, le maréchal visita les docks, à l'aspect desquels il ne put se défendre d'un sentiment d'admiration. Les navires richement parés s'alignaient sur tout un coup d'œil remarquable. Le maréchal fut ensuite invité à dîner à l'hôtel de Ville, où l'attendait une brillante réception. A minuit, le maréchal s'embarqua pour Bangor, d'où il est revenu à 4 heures. Le maréchal a quitté Liverpool à 6 heures.

LE MARCHAL SOULT A MANCHESTER.

Les journaux donnent des détails sur le banquet qui a été offert au maréchal par le club de l'Union. « Les illustres hôtes furent reçus à la porte par le président et le commissaire du club, qui les conduisirent dans le grand salon, où une députation de la chambre de commerce, ayant à sa tête le vice-président, M. Richard Birley, présenta au maréchal Soult une adresse écrite sur vélin. S. Exc. remercia la députation dans une allocution en français, par laquelle elle exprimait l'espoir que les relations amicales qui existaient entre la France et l'Angleterre se prolongeraient pendant long-temps, et que surtout les relations commerciales des deux pays fussent assises sur les bases les plus larges et les plus libérales. »

« A 8 heures un quart plus de cent personnes prirent place à la table, sous la présidence de M. Thomas Hardy, ayant à sa droite le maréchal Soult. Après le dîner, le président porta la santé de la reine, et ensuite celle de la reine douairière. La troisième santé a été celle de Louis-Philippe. — Il a été, dit le président, dans les destinées des nations française et anglaise, par leur position géographique et leur puissance physique, à peu près égale, d'être engagées dans de longues et sanglantes guerres, bien que les circonstances eussent pu les rendre, si elles avaient été unies, les arbitres de la paix de l'Europe. Heureusement, depuis plusieurs années, elles jouissent du repos et de la paix, et j'espère que cette paix durera longtemps intacte et entière. (Applaudissements.) J'espère qu'à l'avenir ces deux grandes nations n'auront plus entre elles aucune autre rivalité que celle qui est avantageuse au bonheur des peuples, l'amélioration des arts et des sciences et l'établissement comme le maintien de ces institutions libérales d'où dépend la prospérité des empires et le bien-être des populations. Je suis persuadé que les sentiments que je viens d'exprimer, trouvent de l'écho dans tous les cœurs. (Tonnerre d'applaudissements.) »

« Le maréchal Soult s'étant levé à dit en français : « Chargé d'une mission solennelle au sujet du couronnement de la reine d'Angleterre, j'ai eu plusieurs fois l'occasion de manifester mes pensées qu'à l'avenir et à perpétuité il y aura amitié sincère entre la France et l'Angleterre; que le meilleur accord règnera dans leurs rapports mutuels, qui désormais ne peuvent être que pacifiques. Plus d'autre rivalité entre les deux pays que celle des arts et de l'industrie, et plus de cause d'inimitié. »

Tant que nos deux pays resteront unis, la paix du monde sera assurée. Puissent donc nos communs efforts tendre sans cesse à cimenter et à éteindre les communs rapports qui se sont établis. »

Ce que j'ai vu depuis que je suis au milieu de l'intéressante et industrieuse population de Manchester, et les manifestations dont j'ai été l'objet me persuadent, me garantissent même qu'elle approuve cette pensée. Je serai heureux, de retour dans mon pays, de pouvoir rendre compte de ce que j'ai vu et entendu et des sentiments qui m'ont été exprimés; et à mon tour je serai heureux de répéter à l'assemblée que ces sentiments sont communs à la France entière. Je remercie M. le président de m'avoir fourni l'occasion de les exprimer comme je les sens. (Ce discours est rapporté en français par les journaux anglais.)

Le président.—Messieurs, il est plus aisé de concevoir que d'exprimer la satisfaction que nous éprouvons tous, de l'honneur que nous fait le personnage illustre que nous avons le bonheur de posséder dans notre ville. (Applaudissements nombreux.) Cet homme, dont les brillants travaux vivront longtemps dans les annales de l'histoire, a été choisi par son souverain pour représenter la cour de France et honorer de sa présence le couronnement de notre jeune reine. J'espère que je suis convaincu que la réception faite à Son Excellence par les gens de toutes les classes de l'empire britannique sera acceptée par l'illustre maréchal comme une juste appréciation de l'honneur qu'il nous a fait, et qu'elle tendra de plus en plus à resserrer les liens d'amitié et de fraternité qui unissent les deux pays pour leur avantage réciproque. (Nouveaux applaudissements.)

Le nom de notre hôte illustre est depuis longtemps familier aux oreilles anglaises; mais c'est la première fois que nous avons le bonheur de le posséder dans les murs de notre ville. En remplissant ses devoirs envers son pays, le noble maréchal a été, pendant longtemps, pour formidable et puissant ennemi; mais aujourd'hui nous avons la satisfaction de le recevoir en qualité de visiteur et d'ami, et de lui offrir tout ce que nous pouvons lui donner, une franche et cordiale hospitalité anglaise. (Assentiment.) Espérons que les visites faites par S. Exc. dans la plupart de nos principaux établissements industriels auront pour résultat de l'engager à faire tous ses efforts pour abolir ses restrictions qui pèsent sur le commerce et l'industrie, à leur très grand préjudice. (Vifs applaudissements.) S. Exc. peut faire beaucoup pour l'accomplissement de ces restrictions funestes, et le résultat de ses efforts ne peut qu'être avantageux à la prospérité des deux pays et au bonheur des nations. Avec tout le respect que je dois au rang, au caractère et aux talents de notre hôte illustre, j'ai l'honneur, messieurs, de vous proposer la santé de S. Exc. le maréchal Soult, duc de Dalmatie. Puisse sa vie être longue et le reste de ses jours heureux!

Cette santé est accueillie et portée au milieu d'un tonnerre d'applaudissements. Le maréchal se lève, visiblement ému de la manière avec laquelle son nom a été accueilli, et dit que le souvenir de l'honneur qu'il lui est fait en ce jour restera éternellement gravé dans son cœur. Il accepte la noble mission à laquelle le président vient de faire allusion, celle de se porter le défenseur de la prospérité du commerce et de l'établissement de ces principes libéraux qui peuvent sentir assurés les intérêts commerciaux et industriels des deux pays. (Bruyas applaudissements.) Il termine par le toast suivant : « A la santé du peuple anglais, au succès et à la prospérité de la ville de Manchester! » (Nouveaux applaudissements.)

« Le président ayant ensuite porté la santé du marquis de Dalmatie et du marquis de Mornay, le marquis de Dalmatie remercia l'assemblée dans les termes suivants :
« M. le président et messieurs, je vous prie d'agréer mes plus sincères remerciements pour la manière dont nous avons été reçus par vous, et particulièrement pour l'honneur que vous avez bien voulu me faire en buvant à ma santé. A cette occasion, je me rappelle que j'ai déjà eu l'avantage de venir en Angleterre, et l'honneur de faire la connaissance de quelques-uns d'entre vous. J'y vins alors que j'étais jeune encore, pour compléter mon éducation, et prendre une idée de la richesse et de la puissance de cette grande nation. « Depuis ce temps, messieurs, j'ai vu beaucoup de pays et beaucoup de choses; j'ai été témoin de beaucoup d'événements importants; je suis devenu membre de la législature dans mon pays, et je reviens aujourd'hui en Angleterre pour être témoin de nombreux changements, des nombreux perfectionnements que le génie de l'homme, l'esprit d'une nation éclairée peuvent obtenir, j'y viens pour me pénétrer de ce que les principes d'une politique profonde et la liberté commerciale peuvent produire. (Applaudissements.) »

« Tout ce que j'ai trouvé en Angleterre m'a vivement ému, et vous me permettez de vous en remercier encore; ces principes sont les miens comme les vôtres. Messieurs, ce ne sont pas là des mots, ce sont des réalités, fruits d'une politique sage et qui doivent durer autant que les sociétés humaines. J'ai l'honneur de boire à votre santé. (Nouveaux applaudissements.) »

« Le marquis de Mornay a remercié l'assemblée en français, dans les termes de la plus vive reconnaissance, et a terminé son allocution en portant la santé du président. »

« Le maréchal Soult a fait de nouveaux ses remerciements à l'assemblée dans un discours français, qui était immédiatement répété en anglais par le marquis son fils, puis il a dit que l'état de sa santé et d'autres engagements le forçaient de se retirer plutôt qu'il n'aurait voulu. Il a exprimé sa vive reconnaissance de l'accueil cordial et empressé qu'il a reçu des habitants de Manchester. »

LE MARCHAL SOULT A BIRMINGHAM.

Le maréchal Soult est parti de Liverpool le 22 au soir pour Wolverhampton, où il a passé la nuit, et le lendemain, à trois heures de l'après-midi, il est arrivé à Birmingham, après avoir visité sur toute la route les grands établissements industriels de cette partie de l'Angleterre. Il s'était arrêté pour dîner dans le vieux château de Dudley, chez lord Ward, qui malheureusement ne s'y trouvait pas.

A Birmingham, le maréchal a été reçu par le colonel Townsend à la tête d'une garde d'honneur du 14^e régiment de dragons, et immédiatement après a eu la visite des grand et petit baillis de la ville, du consul français M. Collis et d'une députation envoyée auprès de lui par les principaux habitants.

Le maréchal, après s'être reposé un instant dans l'hôtel où il était descendu, est allé visiter plusieurs manufactures, et entre autres celle des fusils de M. Sengaut, où il a fait un grand nombre de questions aux directeurs sur toutes les opérations dont il a été le témoin. Dans la soirée de M. Collis, on a aussitôt frappé sous les yeux du maréchal quelques médailles du couronnement qui ont été distribuées aux

personnes de sa suite, et il en a accepté lui-même une fort belle en argent.

A six heures et demi, cent trente personnes ont pris place au magnifique banquet préparé dans l'hôtel de Deo pour fêter la présence du maréchal à Birmingham. Voici les toasts qui ont été portés ensuite par le grand bailli, président du banquet.

« La reine Victoria! Ce toast fut accueilli avec enthousiasme, et la musique joua le *God save the Queen*. Puis le président se leva de nouveau et s'exprima en ces termes :
« Messieurs, si l'est permis de juger du mérite d'un souverain par le choix de son ambassadeur, Louis Philippe a les plus grands droits à votre estime et à votre respect. Je propose en conséquence un toast cordial en l'honneur du roi des Français. (Applaudissements.) »

Le maréchal Soult.—Messieurs, je rendrai compte à mon souverain, le roi des Français, de la manière aimable dont vous avez porté sa santé; soyez sûrs qu'il n'y sera pas insensible. Je connais ses sympathies pour l'Angleterre et surtout pour la ville si remarquable qui fait aujourd'hui l'accueil le plus flatteur à son représentant. Qui ne serait touché des témoignages de respect et d'estime que vous m'avez données? Je les ai appréciés, et je voudrais pouvoir vous exprimer suffisamment toute ma reconnaissance. Le roi des Français a particulièrement appelé mon attention sur votre grande ville. Il m'a parlé de votre industrie, de votre intelligence, de l'essor que vous avez imprimé aux arts et aux sciences. J'ignore si vos relations commerciales avec la France sont susceptibles d'extension; mais, s'il en était ainsi, je consacrerais tous mes efforts à cet objet, car de pareilles relations ne peuvent qu'être avantageuses aux deux pays. Recevez, messieurs, de la part de mon souverain, l'expression de ma gratitude pour la bienveillance dont vous m'avez honoré; je vous assure que je n'en perdrai jamais le souvenir. (Applaudissements.)

Après avoir porté la santé de la reine douairière, le président proposa un toast au maréchal Soult, et s'exprima ainsi : « Messieurs, un homme illustre, autrefois votre ennemi le plus terrible, mais aujourd'hui un de vos amis les plus dévoués et les plus sincères, un honneur de sa présence. Les annales européennes vous apprendront qu'il n'était pas moins brave et résolu comme militaire qu'humain et magnanime. Comme ambassadeur, vous avez salvé en lui le messager d'une paix et d'une alliance perpétuelle entre les deux grandes nations de l'Europe. Comme militaire et comme ambassadeur, vous honorez en lui l'ami fidèle de son pays et de l'humanité. »

La présence du brave maréchal ne me permet pas de parler suivant mon désir, peut-être même ai-je déjà dépassé les limites des convenances. (Non! non!) Quel qu'il soit, la société qui entoure le maréchal prouve qu'il est digne de toute votre estime, ainsi que votre bienveillance. Je suis convaincu que vous lui témoignerez votre affection avec autant d'ardeur et de sincérité que lui-même en a montré en devenant un de vos amis les plus dévoués et les plus dévoués, après avoir été votre adversaire le plus redoutable. (Applaudissements prolongés.)

LE MARCHAL SOULT.—Messieurs, je remercie votre président de me fournir une nouvelle occasion de vous exprimer tous les sentiments sous le poids desquels je succombe. J'ai éprouvé un sentiment d'orgueil et de gloire, quand j'ai appris que le roi des Français m'avait nommé son ambassadeur au couronnement de S. M. la reine Victoria; mais en débarquant en Angleterre, j'ai éprouvé ces sentiments avec plus d'intensité encore; les manifestations dont j'ai été l'objet, m'ont inspiré un attachement profond pour votre pays, et je me les rappellerai avec bonheur, pendant toute ma vie.

Les honneurs que je reçois en ce moment me touchent d'autant plus vivement qu'ils ne me font que confirmer l'opinion que j'ai toujours eue de la générosité, de l'hospitalité et de la magnanimité du peuple anglais. J'ai appris à estimer la nation britannique sur le champ de bataille; j'ai trouvé dans le duc de Wellington, votre grand général, un ennemi généreux, quoique nous eussions combattu l'un contre l'autre pendant plusieurs années. Je me rappelle avec fierté cette époque, et j'exprime ces sentiments au milieu de vous, comme amis, parce que je suis convaincu qu'il n'y avait aucune animosité personnelle entre nous. Aujourd'hui, je me présente devant vous dans une autre qualité.

Je vous apporte des paroles de paix; puissances-elles être éternelles au gré de mes vœux! Une guerre est désormais impossible entre la France et l'Angleterre. Une alliance perpétuelle a été fondée entre elles; elles ne rivaliseront désormais que dans les arts de la paix. Il existe entre ces deux nations une communauté d'intérêts trop grande pour que la paix puisse être troublée, et j'espère que les liens d'amitié se resserreront chaque jour davantage. C'est avec ces sentiments que j'ai accepté la manifestation dont la France a été l'objet, et qui s'est particulièrement adressée à moi. Permettez-moi de porter un toast à la marine et à l'armée anglaises. (Applaudissements.)

Le colonel Napier a remercié ensuite le maréchal de l'honneur qu'il avait rendu à la bravoure de l'armée anglaise. Il a ajouté que cet honneur était d'autant plus flatteur pour les militaires anglais, qu'il est l'expression des sentiments de l'un des premiers généraux de l'Europe. Je demande, a-t-il dit, à remercier l'illustre maréchal au nom des officiers de l'armée anglaise, pour l'honorable manière dont il s'est exprimé à leur égard.

L'amiral Napier a adressé ensuite des remerciements au nom de la marine anglaise. Je ne doute pas, a-t-il dit, que les liens d'une amitié durable ne soient resserrés de plus en plus entre les deux plus grandes nations du monde, la France et l'Angleterre. L'amiral a proposé ensuite un toast en l'honneur de l'armée et de la marine françaises.

Le marquis de Mornay a pris la parole en français. Il a dit qu'il regrettait beaucoup de ne pouvoir s'exprimer en anglais pour transmettre l'expression des sentiments dont il était pénétré. Il a ajouté qu'il espérait que rien ne pourrait désormais troubler l'union qui règne entre la France et l'Angleterre. Ohé! dans le 14^e régiment de dragons français, il propose la santé de ce régiment.

Le président propose ensuite un toast à la mémoire des braves des armées française et anglaise qui ont péri dans la Péninsule. Cette santé est portée avec une gravité silencieuse. Le maréchal Soult, après avoir donné de nouvelles assurances de sa gratitude, propose la santé des baillis de Birmingham.

—Londres, le 25 juillet :

« Le maréchal Soult et sa suite sont partis de Birmingham hier à cinq heures du matin. Dans la première voiture étaient S. Exc., l'amiral et le colonel Napier et M. Manby, et dans les autres voitures étaient les marquis de Dalmatie et de Mornay, le duc de Vicence et les autres personnes de la suite du maréchal. Arrivés à Kenilworth et à Warwick, où les attendait le clergé, M. Tawny, maire de la ville, et d'autres habitants notables furent présentés au maréchal. Les illustres voyageurs visitèrent ensuite la chapelle de Beckam, le château de Kenilworth, la ferrière de Warwick et tous les objets qui sont dignes d'intérêt dans le pays. »

Le maréchal fut charmé et surpris à la vue de la magnifique résidence baroniale de Kenilworth. La beauté des sites attira aussi son attention et son admiration. Après le déjeuner, les voyageurs remonteront en voiture et se rendirent à Stony Stratford, où une foule de voitures du maréchal se rassemble. Il fallut attendre quelques instants pour repartir en léger accident. A cinq heures et demi, les illustres voyageurs arrivèrent à Londres. Sans l'accident arrivé à Stony-Stratford, ils seraient arrivés à quatre heures. Sur toute la ligne qu'ils ont parcourue, à Warwick, Devenly, Stony-Stratford, Deungh-Hall, et aux diverses stations du chemin de fer était assemblée une foule immense.

Des applaudissements et des vivats étaient adressés au maréchal avec un enthousiasme frénétique qui a dû lui prouver que les sentiments des plus petites localités d'Angleterre envers lui ne le cèdent en rien à ceux des habitants des grandes villes. L'accueil empressé qui lui a été fait partout où il a passé, et les acclamations des populations tout le long de la route, ont justifié ce qu'a été dit par un vieillard respectable de Liverpool : « Le maréchal Soult a remporté un plus grand triomphe sur les préjugés de la nation anglaise par sa seule présence au milieu d'elle, qu'il ne l'aurait fait à la tête d'une armée de 100,000 hommes. »

Nous sommes heureux d'annoncer que l'illustre maréchal, après avoir témoigné sa vive reconnaissance aux directeurs de la compagnie du chemin de fer de Londres à Birmingham, a dit qu'à part un peu de fatigue qu'il éprouvait, il était enchanté de la visite qu'il venait de faire dans les districts manufacturiers d'Angleterre.—(Sua.)

NOUVELLES DIVERSES.

Dans la séance des communes du 19, M. Hume s'était opposé à l'abandon du million sterling voté pour le clergé protestant d'Irlande, en indemnité du non-paiement des dîmes en 1836 et 1837.

M. Ward, Harvey et Grote ont appuyé fortement l'opinion de M. Hume. Ils ont soutenu en principe que le gouvernement ne devait pas se charger en Irlande de l'entretien d'un clergé protestant. Que, dans tous les cas, c'était à l'Angleterre seule d'en supporter les frais, et qu'il était d'une injustice criante de faire contribuer à cette charge l'Ecosse et l'Irlande, qui sont d'une église différente. Ils ont amené et introduit des amendements d'avoir abandonné la clause importante de l'appropriation.

Sir Robert Peel s'est attaché à démontrer l'impossibilité de faire admettre cette clause par les deux Chambres. Il a insisté sur l'opportunité de la mesure proposée par le gouvernement.

M. O'Connell a reproduit avec une nouvelle vigueur les arguments de M. Hume et des autres orateurs de l'opposition. Des mesures comme celle qu'on propose, a-t-il dit, M. O'Connell, ne sont propres, bien loin de fortifier le protestantisme, qu'à le déconsidérer aux yeux du pays. Au reste, puisque l'Angleterre seule a intérêt au maintien d'une église protestante en Irlande, qu'elle seule aussi en fasse les frais. Comment voudrait-on faire payer à 6,500,000 catholiques les dépenses d'un établissement qui ne profite qu'à 200,000 protestants environ?

Après avoir entendu quelques autres observations la chambre a voté sur la proposition de M. Hume. Elle a été rejetée par une majorité de 109 voix contre 61.

(Séance de la chambre des Communes du 25.)
Sur la motion de lord John Russell, la chambre se forme en comité sur le bill des dîmes d'Irlande. Lord John Russell propose de retirer la première clause et d'en substituer une autre qui ferait cesser et annulerait le droit de toutes personnes aux dîmes et aux arrérages des dîmes. Sir Robert Peel s'oppose avec force à cet amendement, et dit que le droit des parties à recouvrer l'arrérage des dîmes doit être maintenu, et que quand les parties elles-mêmes consentiraient à accepter les termes proposés par le gouvernement, le droit seul de ces parties pourrait être transféré et non celui des autres parties non consentantes. Après une discussion longue et animée entre l'honorable membre et lord John Russell, soutenu par lord Howick, la chambre se divise. Le résultat de la division donne : pour la motion de lord John Russell, 122; pour l'amendement de Sir Robert Peel, 101; majorité en faveur du ministre, 21. La troisième lecture du bill est ordonnée pour le jeudi prochain, après l'adoption des clauses subséquentes.

Sir STRATFORD CANNING.—Je désire adresser aux ministres une question qui concerne les intérêts commerciaux du pays. J'ai appris qu'une expédition composée de plusieurs navires armés, ayant à bord cinq ou six cents hommes, est partie de Bombay pour le golfe Persique. Les deux seules places que cette expédition ait pu visiter appartiennent au Shah de Perse. Une expédition contre ces places pourrait nous mettre en état d'hostilité contre la Perse. Je désire savoir si cette expédition doit entraîner de telles conséquences.

Sir J. HUBBON.—Il est vrai que cette petite expédition est partie de Bombay par suite de dépêches que le gouverneur-général de l'Inde a adressées au gouvernement de Bombay; elle a été envoyée pour protéger les intérêts anglais dans l'Asie centrale par suite de l'état des affaires dans cette partie du monde.

Sir STRATFORD CANNING.—Cette expédition a-t-elle une mission spéciale, ou bien est-elle partie dans un but général de protection pour les intérêts anglais?

Sir J. HUBBON.—Je dois m'en tenir à la réponse que je viens de faire.
A la fin de la séance des communes du 23, lord John Russell ayant demandé que la chambre se formât en comité sur le bill des dîmes d'Irlande, a proposé par forme d'amendement l'insertion d'une clause annulant le droit de toute personne aux dîmes et arrérages des dîmes. Sir Robert Peel a combattu avec force cet amendement, que la chambre a néanmoins adopté à la majorité de 122 voix contre 101.
La troisième lecture du bill a été fixée à jeudi.

Sir Stratford Canning, dans la chambre des communes le 27, a interpellé le ministère au sujet de l'union intime établie entre la Russie et la Perse, et qui s'est resserrée encore dans ces derniers temps.

« Un traité d'alliance offensive existe, a dit l'orateur, entre les deux gouvernements. Les autorités anglaises de Bombay envoient des troupes dans le golfe Persique. Une telle mesure ne peut-elle, en l'état où sont les choses, altérer la bonne intelligence qui règne encore entre la Grande-Bretagne et la Perse? Ne peut-elle justifier l'attitude que la Perse a prise dernièrement vis-à-vis de nous? »

Lord Palmerston a dit qu'il n'avait pas connaissance du traité d'alliance dont venait de parler l'orateur.

Sir Robert Peel a trouvé la question posée par Sir Stratford Canning tout-à-fait opportune. Il convient de savoir si les troupes anglaises ont été envoyées à la demande de la Perse ou dans une intention de pure hostilité contre ce pays.

Lord Palmerston répète que l'autorité de Bombay avait seulement en vue la protection dont les intérêts anglais pouvaient avoir besoin.

Mais de quel péché réplique Sir Robert Peel, sont menacés les intérêts anglais?

Je ne crois pas devoir répondre à cette question, dit le ministre.

Le débat s'engage ensuite sur le blocus de la Vera-Cruz par les Français. Lord Palmerston dit que ce blocus a été notifié à l'Angleterre dans les formes d'usage. Les paquebots servant au transport des lettres entre la Grande-Bretagne et le Mexique peuvent continuer sans obstacle ce service.

La chambre ensuite se forme en comité de subsides. Elle vote une somme de 10,000 liv. sterl. à titre de secours aux Polonais.

Plusieurs orateurs prennent la parole pour demander que ce chiffre soit augmenté. Par là l'Angleterre prouverait qu'elle est restée toujours attachée à la cause de la Pologne, et qu'elle n'a point contribué à la perte de sa nationalité.

Sur cette dernière question, la chambre, tout en maintenant le subside voté de 10,000 livres sterling, décide qu'il y aurait lieu d'examiner si le convention pas d'un lever le chiffre.

Dans la chambre des lords, lord Melbourne a demandé la troisième lecture du bill sur les corporations municipales d'Irlande. Le ministre fait appel à l'esprit de conciliation de la chambre. Il espère qu'elle ne voudra pas ajourner indéfiniment cette mesure et y introduisant des amendements que la chambre des communes pourrait repousser.

Le bill est lu pour la troisième fois.

Dans la séance de la chambre des lords du 21 au soir, le marquis de Londonderry s'est plaint du retard qu'on apporte à l'examen des réclamations de la Région britannique revenue d'Espagne. Ensuite lord Brougham a demandé communication de l'ordre du conseil relatif aux navires sardes ou hollandais qui s'approchent des côtes du même pays. Le duc de Wellington n'a pas jugé cette communication nécessaire, ni même convenable. Elle a été refusée par le ministre.

Lord Aberdeen, à propos d'une pétition présentée par des porteurs de bons espagnols, a reproché au gouvernement sa négligence à protéger les intérêts anglais dans une circonstance où ils sont si gravement lésés.

Aux communes, Sir Stratford Canning a demandé des explications sur le fait déjà connu d'un envoi de forces anglaises dans le golfe persique par le gouvernement de Bombay.

Cette partie du monde, a répondu le président du bureau de contrôle, Sir J. Hubbon, se trouve dans une situation qui exige qu'on y protège les sujets anglais. Voilà tout ce que je puis dire sur ce sujet.

Lord John Russell a demandé ensuite que la chambre s'occupât des amendements introduits par la chambre des lords dans le bill sur les pauvres d'Irlande. Ces amendements, dit le ministre, n'affectent pas le fond de la mesure, j'engage la chambre à les adopter. A la suite d'une longue discussion les amendements sont adoptés en bloc.

—Les journaux anglais annoncent que le convul qui portait le maréchal Soult et sa suite n'a mis que 30 minutes à franchir la distance qui sépare les deux extrémités du chemin de fer, entre Manchester et Liverpool. Cette distance est de 54 milles anglais ou de 12 lieues et demie de France. Ce temps employé à la parcourir suppose une vitesse de 25 lieues à l'heure. C'est la plus grande rapidité que l'on ait obtenue jusqu'ici dans le transport des hommes sur les chemins de fer.

L'expérience faite au printemps dernier sur le chemin de Londres à Mablehead (*Great Western*), dont la construction devait ajouter à la puissance des machines locomotives, a donné pour résultat une vitesse de 40 milles ou de seize lieues à l'heure. La machine le *Son*, lancée sur le chemin de Manchester à Liverpool, le 14 juin dernier, l'a parcouru avec une vitesse de 45 milles à l'heure ou de dix-huit lieues. La rapidité du trajet parcouru par le maréchal Soult représente 60 milles à l'heure, ou, comme nous l'avons dit, vingt-cinq lieues.

Cette vitesse incroyable, qui est plus prompte que les vents, qui semble égaler celle de la pensée, ne doit être considérée que comme un tour de force. Outre le danger qu'il y aurait à l'introduire dans le mouvement ordinaire de la circulation, les dépenses seraient telles que le péage le plus élevé ne les défraierait pas. Pendant quelque temps la compagnie de Liverpool à Manchester avait réglé à une heure la durée du trajet pour les trente un milles (12 lieues) qui séparent les deux villes. Mais la dépense était trop considérable, et la compagnie a dû ralentir la marche des convois.

On a calculé qu'une locomotive, marchant à raison de 20 milles (8 lieues) par heure, coûtait 1 schelling 8 deniers par mille en frais de traction; et 2 schellings 4 deniers quand elle fait 30 milles (2 lieues) à l'heure. Il est généralement admis en Angleterre que les frais de traction croissent comme le carré de la vitesse.

En général la vitesse des transports sur les chemins de fer anglais est de vingt milles à l'heure ou de huit lieues, y compris le temps des stations. Les compagnies se refusent à transporter les dépêches avec une vitesse supérieure à vingt-deux milles par heure (près de neuf lieues). C'est à peu près le degré de vitesse admis sur le chemin de fer de Saint-Germain, pour les trains dont la marche n'est ralentie par aucune station.

« Quoi qu'il en soit, le rêve des penseurs les plus audacieux se trouve réalisé et même dépassé. On suppose qu'un jour pourrait voir en la machine locomotive transporter les hommes à raison de 20 lieues par heure sur les chemins de fer. Le maréchal Soult, par un de ces privilèges que lui réservait l'hospitalité anglaise, a vu la nouvelle s'accomplir. »

comprir. Il n'y a plus de distance pour l'homme...
(Courrier.)

Les réticences auxquelles lord Palmerston a eu...
Bombay, 21 mai 1858.

Le navire la Bérénice met à la voile aujourd'hui...
Bombay, 21 mai 1858.

La saison étant avancée, le bateau à vapeur la...
Bombay, 21 mai 1858.

Le commerce de Glasgow a adressé à la reine...
Bombay, 21 mai 1858.

Nous avons exclu nos produits industriels des...
Bombay, 21 mai 1858.

Dans une pétition à la chambre des communes...
Bombay, 21 mai 1858.

Une fête brillante a eu lieu hier dans les jardins...
Bombay, 21 mai 1858.

Le prix de la première course (St. Maurice)...
Bombay, 21 mai 1858.

Celui de la seconde course (le 20, donné par...)
Bombay, 21 mai 1858.

MEURTRE DE CHARTRAND.—Le procès relatif à ce...
Bombay, 21 mai 1858.

DEL'ELBE SUPERIEURE, 20 juillet.—On attend avec...
Bombay, 21 mai 1858.

hommes d'équipage qui n'ont pas péri dans les...
Bombay, 21 mai 1858.

LES JOURNAUX DE MONTRÉAL D'HIER ET CEUX DE...
Bombay, 21 mai 1858.

LES JOURNAUX D'ANGUSTA, VILLE CAPITALE DE L'ÉTAT...
Bombay, 21 mai 1858.

La frégate à vapeur la Médée, arrivée d'Halifax...
Bombay, 21 mai 1858.

Le transport Nana, venant de Cork avec des...
Bombay, 21 mai 1858.

Le goélette de S. M. Ship-Jack a amené à Saint...
Bombay, 21 mai 1858.

LES COURS DES TROIS-RIVIÈRES ONT COMMENCÉ...
Bombay, 21 mai 1858.

LES COURS DES TROIS-RIVIÈRES ONT COMMENCÉ...
Bombay, 21 mai 1858.

LES COURS DES TROIS-RIVIÈRES ONT COMMENCÉ...
Bombay, 21 mai 1858.

LES COURS DES TROIS-RIVIÈRES ONT COMMENCÉ...
Bombay, 21 mai 1858.

LES COURS DES TROIS-RIVIÈRES ONT COMMENCÉ...
Bombay, 21 mai 1858.

LES COURS DES TROIS-RIVIÈRES ONT COMMENCÉ...
Bombay, 21 mai 1858.

LES COURS DES TROIS-RIVIÈRES ONT COMMENCÉ...
Bombay, 21 mai 1858.

LES COURS DES TROIS-RIVIÈRES ONT COMMENCÉ...
Bombay, 21 mai 1858.

LES COURS DES TROIS-RIVIÈRES ONT COMMENCÉ...
Bombay, 21 mai 1858.

LES COURS DES TROIS-RIVIÈRES ONT COMMENCÉ...
Bombay, 21 mai 1858.

COMMISSION D'ÉDUCATION.

COMME il est à désirer, pour les fins de la...
Bureau de l'Union, 12 septembre 1858.

LES SOUS-SIGNÉS DONNERONT LE PRIX COURANT DU...
HENDERSON & Co., 11 septembre 1858.

À VENDRE: Cinq mille verges de la meilleure toile à voiles...
W. DAWSON, 10 septembre 1858.

EN DÉBARQUEMENT DU VICE-ROI, DE LONDRES: 50 tonnes rhum fort (50, O. P.)...
W. PRICE & Co., 15 août 1858.

EN DÉBARQUEMENT, TRENTE-UN paquets bouillons de cuivre assortis...
W. PRICE & Co., 1er juin 1858.

À VENDRE, CINQUANTE milliers BRIQUES de front supérieures...
TREMMAIN, WHITE & Co., 9 juillet 1858.

MOIR étant sur le point de retourner en Angleterre...
W. TREMMAIN, PATRICK MOIR, 22 mai 1858.

LES SOUS-SIGNÉS VIENNENT DE RECEVOIR PAR L'ALBION...
HENDERSONS & Co., 11 juillet 1858.

LE SOUS-SIGNÉ VIENT DE RECEVOIR, AU N. 16, rue...
JOHN SINCLAIR, 16 juin 1858.

VENTES A L'ENCAN. PAR G. D. BALZARETTI. Marchandises riches, draps, etc...
15 septembre 1858.

PAR J. M. FRASER & CO. POELES, &c. SAMEDI prochain, 15 courant, au magasin de MM...
15 septembre 1858.

PAR J. M. FRASER & CO. POELES, &c. SAMEDI prochain, 15 courant, au magasin de MM...
15 septembre 1858.

PAR J. M. FRASER & CO. POELES, &c. SAMEDI prochain, 15 courant, au magasin de MM...
15 septembre 1858.

PAR J. M. FRASER & CO. POELES, &c. SAMEDI prochain, 15 courant, au magasin de MM...
15 septembre 1858.

PAR J. M. FRASER & CO. POELES, &c. SAMEDI prochain, 15 courant, au magasin de MM...
15 septembre 1858.

PAR J. M. FRASER & CO. POELES, &c. SAMEDI prochain, 15 courant, au magasin de MM...
15 septembre 1858.

PAR J. M. FRASER & CO. POELES, &c. SAMEDI prochain, 15 courant, au magasin de MM...
15 septembre 1858.

PAR J. M. FRASER & CO. POELES, &c. SAMEDI prochain, 15 courant, au magasin de MM...
15 septembre 1858.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU.

AVIS. L'ASSEMBLÉE annuelle des membres de la...
Bureau de l'Union, 12 septembre 1858.

MADAME BODILLY, de Paris, a l'honneur d'annoncer qu'elle est maintenant prête à donner...
Bureau de l'Union, 12 septembre 1858.

AVIS. SUCCESION DE FENE DAME MARGARET MACNIDER...
Bureau de l'Union, 12 septembre 1858.

UN besoin d'une personne habile à filer et à carder l'étoffe du pays. S'adresser à...
Bureau de l'Union, 12 septembre 1858.

LISTE DES LETTRES NON RECLAMÉES QUI RESTENT AU BUREAU DE LA POSTE DE QUÉBEC...
Bureau de l'Union, 12 septembre 1858.

AVIS. SUCCESION DE FENE DAME MARGARET MACNIDER...
Bureau de l'Union, 12 septembre 1858.

AVIS. SUCCESION DE FENE DAME MARGARET MACNIDER...
Bureau de l'Union, 12 septembre 1858.

AVIS. SUCCESION DE FENE DAME MARGARET MACNIDER...
Bureau de l'Union, 12 septembre 1858.

AVIS. SUCCESION DE FENE DAME MARGARET MACNIDER...
Bureau de l'Union, 12 septembre 1858.

AVIS. SUCCESION DE FENE DAME MARGARET MACNIDER...
Bureau de l'Union, 12 septembre 1858.

AVIS. SUCCESION DE FENE DAME MARGARET MACNIDER...
Bureau de l'Union, 12 septembre 1858.

AVIS. SUCCESION DE FENE DAME MARGARET MACNIDER...
Bureau de l'Union, 12 septembre 1858.

AVIS. SUCCESION DE FENE DAME MARGARET MACNIDER...
Bureau de l'Union, 12 septembre 1858.

AVIS. SUCCESION DE FENE DAME MARGARET MACNIDER...
Bureau de l'Union, 12 septembre 1858.

AVIS. SUCCESION DE FENE DAME MARGARET MACNIDER...
Bureau de l'Union, 12 septembre 1858.

AVIS. SUCCESION DE FENE DAME MARGARET MACNIDER...
Bureau de l'Union, 12 septembre 1858.

AVIS. SUCCESION DE FENE DAME MARGARET MACNIDER...
Bureau de l'Union, 12 septembre 1858.

AVIS. SUCCESION DE FENE DAME MARGARET MACNIDER...
Bureau de l'Union, 12 septembre 1858.

H Heryy Steph 27 Hoff Chas
5 Hewitt Chas 28 Hallett Mr
4 Hopkins John 29 Hamilton Jas
5 Hough Wm 30 Robert Peter
6 Hayes Richard 31 Hooper Ed
7 Hamel Jan 32 Hodgson Chris
8 Hall A 33 Hart Mary
9 Hatter Peter 34 Harrington Wm
10 Hatton Henry 35 Harrington Labella
11 Hamilton Geo 37 Hart H
12 Hatton Mr C 38 Harper Miss
13 Henderson Wm 39 Hewitt L
14 Hamilton Jos 40 Hinds Jas
15 Homes Wm 41 Hall John
16 Hunt Genl 42 Helm An

J Johnston Mr 6 Jolieu Mr
2 Jackson Mr 7 Jackson Thos
3 Jones J 8 John Louis
4 Jolson Thomas 9 Jenison G
5 Johnston John Rev

K Killaran Thos 10 Kennedy Hugh
4 Kirkpatrick Mr 11 Kelly J
5 Kelly J & J 12 Kenna Honor
6 Keyes S W 13 Kirwin Jas
7 King Heien 14 Kelly Thos
8 Kidd Wm 16 Kane Jas

L Lezborne Mr 20 Lehoucq F
4 Lane Even 31 L'Herault F
7 Leilbore Jos 32 L'Annoncé
10 Lafrenie Mad 33 L'Annoncé
15 Laframboise Mary 34 Leighton Thos
14 Leghorn Mr 35 Latour Dan
15 Loran Leon 36 Lambert Abram
16 Laurencelle Jas 37 L'Amour Ed
17 Langlois Lisette 38 Lévesque L. us
19 Leclercq 39 Leveque Ignace
20 Lomagne L 40 Lejeune J
21 Lande S P 41 Lunney Dan
22 Lason David 42 Laroche J B
23 Lodon Chas 43 Larocier Olivier
24 Leclair Laurent 44 Leroux Pierre
25 Lensk J
26 Lemaitre Mary

M Mc Kay John 56 Malh m Mary
2 Mc Davell J 57 Mc Hugh Fran
5 Mc Nab Doug 58 M'Neil Dan
7 Matthews Henry 59 Marshall John
8 McGrath Dan 60 Mc Gill John
9 Maguire Thos 61 Manning Mr
10 Mc Gadin Wm 62 McNight Betty
12 McNight Betty 63 McNeil Dan
15 Meril Mr 64 McNeil Dan
16 McNeil Pat 65 McNeil Dan
17 Mauffel Jean 66 McNeil Dan
18 Michaud Mr 67 McNeil Dan
19 McRees J 68 McNeil Dan
20 McRees John 69 McNeil Dan
21 McRees John 70 McNeil Dan
22 McRees John 71 McNeil Dan
23 McRees John 72 McNeil Dan
24 McRees John 73 McNeil Dan
25 McRees John 74 McNeil Dan
26 McRees John 75 McNeil Dan
27 McRees John 76 McNeil Dan
28 McRees John 77 McNeil Dan
29 McRees John 78 McNeil Dan
30 McRees John 79 McNeil Dan
31 McRees John 80 McNeil Dan
32 McRees John 81 McNeil Dan
33 McRees John 82 McNeil Dan
34 McRees John 83 McNeil Dan
35 McRees John 84 McNeil Dan
36 McRees John 85 McNeil Dan
37 McRees John 86 McNeil Dan
38 McRees John 87 McNeil Dan
39 McRees John 88 McNeil Dan
40 McRees John 89 McNeil Dan
41 McRees John 90 McNeil Dan
42 McRees John 91 McNeil Dan
43 McRees John 92 McNeil Dan
44 McRees John 93 McNeil Dan
45 McRees John 94 McNeil Dan
46 McRees John 95 McNeil Dan
47 McRees John 96 McNeil Dan
48 McRees John 97 McNeil Dan
49 McRees John 98 McNeil Dan
50 McRees John 99 McNeil Dan
51 McRees John 100 McNeil Dan

N Nelly John 5 Naughton Michel
5 Neil Johanna 7 Newcomb Eliza
4 Nicholson Geo 8 Nismow Jack

O O'Rourke H 6 O'Hara Alex
2 Ouston Thos 7 O'Hara J. H
5 O'Dean Mrs 8 O'Brien Ed
4 O'Brien Edw 9 O'Brien Jas
5 O'Brien Dan 10 O'Neil W B

P Padden E L 14 Patton Edw
5 Padden Edw 15 Place Thos
6 Peat E 16 Poulson Jas
7 Peat E 17 Paier Abm
8 Peat E 18 Palmer John
9 Peat E 19 Pauffor J B
10 Peat E 20 Pagan Jas
11 Peat E 21 Poultonie Mr
12 Peat E 22 Peard Jacob
13 Peat E 23 Phillippe Chas
14 Peat E 24 Prout Margt

Q Quirk Mare 5 Quagle Robt
2 Quilan Timothy 4 Querret Mich

R Roche Wm 25 Roi Chas
2 Robinson Jas 26 Rhodes Ben
5 Robinson S 27 Renney Jean
6 Reid John 28 Ruckingham H
7 Robinson Chas 29 Rowd John
8 Robinson Louis 30 Robertson John
9 Roberts Mr 31 Rowd H
10 Roberts Mr 32 Ross Wm
11 Roberts Mr 33 Ross Wm
12 Ross Wm 34 Ross Wm
13 Russell Valeon & Co 35 Roubaille Etienne
22 Roe W D 36 Ritchey John

S Smith C W 27 Stott Jas
2 Snowe Betty 28 Stafford Young
4 Scott John 29 Smith C W
7 Sullivan Harriet 30 Sherwood Nerom
10 Smith H 31 Sharp Jas
11 Smith H 32 Stacey Jas
12 Smith H 33 Society Agricultural
13 Smith H 34 Smith Mr G
14 Smith H 35 Slattery Pat
15 Smith H 36 Slicer Sam
16 Smith H 37 Spicer Lee
17 Smith H 38 Smeaton Jos
18 Smith H 39 Smeaton Jos
19 Smith H 40 Smeaton Jos
20 Smith H 41 Stewart W L
21 Smith H 42 Stooks John

T Thompson Parney 11 Tangway
2 Thompsons John 12 Taylor L B
4 Tourangeur Widow 13 Taylor Harriet
5 Tucker Stephen 14 Turner Geo
6 Tauxos Jos 15 Turgeon La Col
7 Thornton Robt 16 Thomas Ed
8 Turner Han 17 Tremblay L
9 Turner John 18 Thompson Rich
10 Taylor John

V Vincent Robt 5 Vermillon Jos
2 Vail Mad 6 Valerand Jacques
4 Valere Augst 7 Vachet Rev
8 Villeneuve Fran

W Walsh John 16 Walker J
4 Walsh Jas 17 Wilson Caroline
6 Walker Robt 18 Wilson Archd
7 Wear Michel 19 Walker J H
8 Wilson Jos 20 Watson John
10 Wakefield J 21 Watson Wm
11 Watson Wm 22 Ward Mr
12 Welsh Mrs 23 Ward Mr
13 Wing Mrs 24 Williams Zac
14 Winter Pierre 25 Wl. te Jas
15 Wells Alph 26 Wakefield Eli

Y Young Hy 5 Young Alex
2 Yeates Mr 4 Young Mrs

Imprimé et publié dans la Basse-Ville de Québec rue de la Montagne, N° 14, par WILLIAM NELSON, de Valenciennes, dans le Comté de Québec, pour lui-même et ISABEL MARGARET et JOHN NELSON, fils, donateurs de feu leur frère SAMUEL NELSON, 15 septembre, 1858.